

Vision du patrimoine – Rêver la Ville patrimoniale idéale

Mémoire du conseil de quartier Vieux-Limoilou (Québec)
Juillet 2016



École Saint-Charles-de-Hedleyville (circa 1863)



Intersection 3e avenue et chemin de la canardière (1946)

Le conseil de quartier Vieux-Limoilou souhaite partager son avis sur la question 8 du [document de mise en contexte](#) de la Ville portant sur la participation citoyenne, l'accessibilité du patrimoine, les initiatives et la concertation :

Comment encourager la participation citoyenne, l'accessibilité au patrimoine, les initiatives et la concertation ?

Les résidents du Vieux-Limoilou sont fiers de leur quartier. Ce sentiment d'appartenance est certainement relié, entre autres, à l'effervescence que le quartier connaît depuis plusieurs années. Bien que le quartier ait beaucoup changé au cours des dernières décennies, notamment avec l'établissement de nombreuses familles de la classe moyenne et de nouveaux commerces, le Vieux-Limoilou a conservé nombre des éléments qui contribuent à sa spécificité (les ruelles, les escaliers en fers forgés, les maisons d'ouvriers, la densité, etc.). Une meilleure mise en valeur du patrimoine, un meilleur entretien et l'appui à son développement permettraient de renforcer le sentiment d'appartenance et de fierté déjà bien présent chez les Limoulois tout en stimulant leur intérêt et leur participation.

Le conseil de quartier Vieux-Limoilou est d'avis que, pour augmenter la participation et les initiatives citoyennes, il faut d'abord améliorer l'accessibilité et la mise en valeur du patrimoine. Comme le dit la devise, *Apprendre pour connaître, connaître pour aimer, aimer pour protéger*.

Augmenter
l'accessibilité
au patrimoine

Encourager la
participation
citoyenne

Soutenir les
initiatives et la
concertation

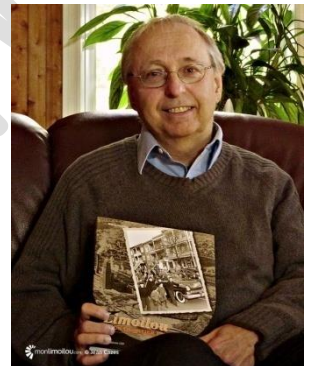
1. Comment encourager l'accessibilité au patrimoine ?

- Améliorer continuellement l'**inventaire patrimonial** du quartier et engager des professionnels pour faire le **bilan de santé** de nos bâtiments patrimoniaux. **Partager les résultats** avec les citoyens (notamment par le journal de la Ville distribué gratuitement).
- Protéger le patrimoine bâti, notamment en revoyant les **règlements** pour permettre de mieux prévenir les cas d'abandon, de négligence ou de destruction (p. ex. : exiger le chauffage dans les églises).
- Offrir aux élu(e)s une série de **formations** sur l'histoire de leur quartier, le patrimoine et les enjeux liés à leur quartier afin de les aider à prendre des décisions.
- Créer, sur le site *Patrimoine Urbain* de la Ville de Québec, **une section pour découvrir l'héritage patrimonial par quartier** (p. ex. : patrimoine matériel et immatériel du quartier Vieux-Limoilou) en mettant de l'avant les éléments de valeur patrimoniale classés supérieurs et exceptionnels, mais également les éléments plus modestes qui contribuent néanmoins à forger l'identité du quartier (duplex et triplex en brique, corniches moulurées, escaliers et garde-corps de galerie présentant des découpes de lame de patin, rues bordées d'arbres, etc.). Des capsules historiques pourraient également être ajoutées. Le site ne permet pas actuellement de faire une recherche par lieu géographique (uniquement par mot-clé); il ne permet pas non plus d'obtenir des résultats complets si l'on recherche un quartier (p. ex. : « Limoilou » : seulement 2 pages de résultats et plusieurs fiches manquantes que l'on retrouve seulement en recherchant les noms de rues). Élaborer une **section Jeunesse** avec des jeux, énigmes et quiz leur permettant de découvrir l'histoire de la Ville et de leur quartier. Développer et rendre disponible des **activités pédagogiques** destinées aux enseignants du primaire et du secondaire.
- Ajouter et redynamiser les **panneaux d'interprétation** afin de les rendre plus visibles et de leur donner une touche plus moderne. Par exemple, en les mettant en position verticale plutôt qu'horizontale et en les éclairant pour qu'ils soient lisibles le soir (éclairage rétroactif, comme dans les publicités des abris d'autobus). Dans le même ordre d'idées, des panneaux verticaux avec éclairage rétroactif pourraient être installés sur la 3^e Avenue. Ces installations permettraient de mettre en valeur des photographies ou images anciennes racontant l'histoire du quartier. L'ajout de panneaux pourrait être pensé pour en faire un circuit touristique. La technologie numérique nous permet aujourd'hui d'imaginer des panneaux d'interprétation à caractère artistique ou encore des installations interactives. Cette approche pourrait être développée avec une firme spécialisée, en collaboration avec les citoyens.



2. Comment encourager la participation citoyenne, les initiatives et la concertation ?

- **Augmenter les fonds** pour l'entretien du patrimoine bâti, sa mise en valeur (sur le site et dans les médias) et dans certains cas, son développement (p. ex. : reconversion des églises).
- Développer un **programme de parrainage** permettant à des entreprises, organisations et/ou à des citoyens de « **parrainer** » dans leur quartier un bâtiment ou un lieu présentant un intérêt particulier (association avec un personnage historique, qualité de l'architecture, etc.). Réinvestir les fonds dans sa préservation, sa mise en valeur et son développement, en collaboration avec les « parrains ».
- Impliquer les citoyens, organismes et associations du quartier dans la recherche de solutions pour la réhabilitation de bâtiments significatifs pour le milieu (églises, ancienne caserne, ancienne école, etc.). Assurer le respect des caractéristiques des bâtiments lors de tout projet de conversion (éviter les approches telles le « façadisme »).
- **Soutenir financièrement les organismes** de diffusion, de mise en valeur, de recherche, de développement et de préservation du patrimoine (p. ex. : Société historique de Limoilou, Espace d'initiatives) dans leurs activités et initiatives (p. ex. : publication et diffusion d'un dépliant ou d'un livre sur l'histoire du quartier, conférence pour présenter l'histoire du quartier dans les écoles, fournir l'expertise pour la reconversion des églises, etc.). S'associer avec eux pour le maintien ou l'élaboration de services ou projets.
- Utiliser les **arts publics, le design et le mobilier urbain** comme autant de façons de mettre en valeur le caractère historique unique du Vieux-Limoilou et son histoire (p. ex. : modules dans les parcs rappelant le chantier maritime d'autrefois ou son époque industrielle, sculptures de personnages marquants, panneaux sur les édifices historiques, mosaïques dans le pavement des rues, murales sur les viaducs, arts dans les ruelle, etc.). Créer une équipe multidisciplinaire composée d'artistes, d'urbanistes et d'historiens chargés de proposer des idées ou projets pour mettre en valeur le patrimoine du quartier. Créer un fonds récurrent pour ce type de projet.
- Faire appel au Conseil de quartier Vieux-Limoilou pour consulter les citoyens et organisations du quartier sur les thématiques liées au patrimoine et coordonner les projets avec la Ville.



Rédaction
Julie Moffet

Mémoire adopté le
15 juillet 2016

Adresse
Conseil de quartier du Vieux-Limoilou
Arrondissement de La Cité–Limoilou
399, rue Saint-Joseph Est
Québec (Québec) G1K 8E2

Courriel : conseilquartier.vieux-limoilou@ville.quebec.qc.ca